



CHARTRE

1 – Préambule : le réseau Welcome du JRS France

Welcome Toulouse est un réseau d'hospitalité pour des demandeurs d'asile dans la région de Toulouse, né au sein de JRS France (Jesuit Refugee Service – Service Jésuite des Réfugiés (www.jrsfrance.org/)). C'est une association qui, grâce à des jésuites et à des laïcs, est sur le terrain pour essayer d'apporter, selon la tradition d'hospitalité liée à la demande d'asile, aide et soutien aux personnes mises devant la nécessité de quitter leur pays d'origine.

Beaucoup d'entre elles ont subi le traumatisme d'un voyage long, pénible, coûteux, dangereux : errance, vie à la rue, prison ou même torture et viol.

Ce Réseau est porté par les mots d'ordre du JRS dont la mission est d'accompagner, servir, défendre les réfugiés et les migrants contraints à fuir leur pays pour trouver une protection :

ACCOMPAGNER : Accueillir, se rendre proche, offrir une hospitalité, comprendre le projet du réfugié ;

SERVIR : Etre disponible, offrir un service pertinent et compétent par rapport aux besoins ;

DEFENDRE : Plaider pour obtenir et faire respecter les droits des demandeurs d'asile, et faire bouger l'opinion publique.

Welcome Toulouse fait siens les objectifs du réseau Welcome du JRS France. Localement, Welcome Toulouse se propose de créer une relation de réciprocité avec des demandeurs d'asile, de se mettre à l'écoute de leur projet et les soutenir dans leur réalisation, de sensibiliser son propre entourage par cet accueil qui interpelle et pose question.

Nos engagements nous ont permis de constater un besoin urgent auquel les associations déjà existantes ont du mal à répondre : trouver une solution d'hébergement temporaire pour les demandeurs d'asile en situation régulière qui attendent de pouvoir bénéficier du Dispositif National d'Accueil. C'est l'objet même du réseau Welcome - réseau de famille et de communautés – que d'offrir l'hospitalité, pour une durée déterminée à l'avance (1 mois) à des demandeurs d'asile.

Ce réseau souhaite témoigner dans la société civile de sa volonté d'accueil de personnes étrangères en difficulté. Il n'entend en aucune façon se substituer aux divers services compétents auxquels ces demandeurs d'asile font appel.

Ces personnes, bien que suivies juridiquement et administrativement, se retrouvent dans une situation d'extrême vulnérabilité qui les expose au risque d'être rapidement récupérées par des gens sans scrupules et de partir sur des fausses pistes. Elles ont le plus grand mal à suivre les classes de français indispensables à leur intégration.

2 - Le réseau Welcome Toulouse

Membre du réseau Welcome du JRS France, et rattaché à lui, Welcome Toulouse a pour but de réunir des personnes voulant agir sur les conditions d'hébergement des demandeurs d'asile relevant du Dispositif National d'Accueil et d'assurer un accueil temporaire organisé.

L'orientation des demandeurs d'asile vers Welcome Toulouse est assurée par les associations, institutions (Samu social, 115, médecin du monde...) et mouvements partenaires (Pastorale des migrants, Secours Catholique, ...). Welcome Toulouse leur demande de lui signaler les demandeurs d'asile dont la situation matérielle et morale justifie un accueil en urgence ou un temps de « respiration » particulier.

Elle prend la forme d'un réseau de personnes ou de groupes offrant une hospitalité temporaire aux demandeurs d'asile présents dans la région de Toulouse.

Le Bureau

Il est constitué de quelques personnes volontaires.

Il assure le contact avec les associations et institutions partenaires
la tenue à jour des accueils et des demandes,
le soutien aux accueillants et tuteurs..

Il est l'interface avec Welcome France

Les membres du Bureau donnent leur avis pour admettre ou non la personne en demande d'asile orientée par les partenaires. Ce point est important car la cohabitation chez des particuliers suppose d'éviter l'accueil de personnes souffrant de problèmes de santé non stabilisés ou incompatibles avec une vie à plusieurs.

Il peut aussi, si les circonstances l'exigent, demander à une personne accueillie de quitter le réseau, **après un échange avec elle.**

Le Bureau organise régulièrement des moments conviviaux de rencontre et de partage d'expériences, auxquels sont invités les accueillants, les tuteurs, les personnes ressources et personnes accueillies.

Les Accueillants

Par l'hospitalité, les accueillants permettent à la personne accueillie de refaire ses forces pour continuer son chemin. Ils veillent à ne pas être intrusifs vis-à-vis d'elle et de son parcours afin de laisser venir une parole vraie et à rester discrets à l'extérieur.

La durée de l'accueil de la personne en demande d'asile est d'un mois ; un accueil plus court peut être envisagé (grâce à une personne relais) en cas de besoin.

A l'intérieur de ce cadre, chaque accueillant définit des modalités adaptées au rythme de sa maison (repas, moments de partage, absences...) et les communique au tuteur lors d'un premier entretien. Les modalités pratiques sont expliquées dans le document intitulé : Contrat Accueillants/Accueillis.

En journée, les accueillis sont à l'extérieur comme les autres personnes en demande d'asile pour continuer les démarches administratives en lien avec les assistantes sociales et les organismes spécialisés dans l'aide administrative et juridique.

Pour bénéficier d'une assurance dans le cadre de l'accueil, les accueillants s'engagent à adhérer au réseau Welcome du JRS France. Voir le document « Adhésion ».

Le tuteur

Il est l'interface entre le Bureau, l'accueillant et la personne accueillie.

Il rencontre les personnes se proposant pour l'hébergement afin de leur présenter le cadre du réseau et recueillir les modalités propres d'accueil qu'elles peuvent offrir. Il communique au Bureau les plannings et modalités d'accueil.

Il présente à chaque demandeur d'asile le cadre dans lequel se fera son accueil (Charte).

Il accompagne la personne accueillie chez la personne accueillant, fait le lien avec elle et prend de ses nouvelles. Le moment venu, il recontacte et évalue avec elle ce temps d'hospitalité, avant d'envisager un nouvel accueil.

Il communique avec le Bureau sur ce qui a été vécu au niveau de l'accueil.

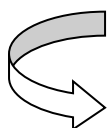
Les personnes accueillies

Ce sont des demandeurs d'asile, en attente de la réponse à leur première demande auprès des services de l'Etat.

Ce sont des célibataires, pour éviter les problèmes liés à la scolarisation des enfants

Pendant leur hébergement, les demandeurs d'asile se doivent de continuer leurs démarches administratives et juridiques, car elles restent hors du champs de compétence du réseau Welcome .

En outre, **ils doivent obligatoirement adhérer à JRS France pour pouvoir bénéficier d'une assurance Responsabilité Civile et individuelle accidents (voir document Adhésion).**



La personne est prévenue qu'en cas de rejet de sa demande, elle ne sera plus prise en charge par le réseau Welcome. D'où la nécessité absolue de conserver le référencement auprès du dispositif d'urgence, le 115.